



Conseil de Développement

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**LA MÉTROPOLE VOUS PASSIONNE,
VENEZ PARTAGEZ CETTE PASSION**

ET REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN 2020



**Rejoignez le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille
en déposant votre candidature par mail sur conseildev@lillemetropole.fr**

Vous habitez ou travaillez dans la métropole. La mobilité, l'habitat, le développement durable, les espaces naturels, l'économie, l'emploi, le vivre ensemble... vous passionnent.
Vous pensez que vous pouvez apporter votre expertise d'usage sur ces sujets.
Vous aimez échanger sur tous les sujets qui concernent la métropole avec d'autres citoyen(ne)s.
Alors candidatez pour entrer au Conseil de développement de la MEL fin 2020 et participez à la construction des politiques publiques métropolitaines !

Le Conseil de développement est l'assemblée de démocratie participative de la MEL. Il existe depuis 2002 et comprend un peu plus de 160 membres, tous citoyens métropolitains ou travaillant sur le territoire. C'est un lieu de débat qui permet de valoriser la parole et l'expertise citoyennes. C'est un espace de démocratie participative, qui détient un rôle consultatif auprès des élus de la Métropole Européenne de Lille.

Chaque membre a un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. L'assemblée est renouvelée par quart tous les 2 ans ce qui permet la continuité des travaux et l'apport d'énergies et d'idées nouvelles.

Saisi sur différents sujets par les élus de la Métropole, il a également une capacité d'auto-saisine. De 2014 à 2019, il a apporté plus de 15 contributions aux élus qui ont pu ainsi tenir compte des propositions des métropolitains.

Il organise régulièrement des débats et des conférences et participe aux nombreux travaux associant les citoyens, organisés par la Métropole Européenne de Lille.

Toutes les contributions du Conseil de développement sont consultables sur son site internet : www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr . Parmi les dernières, des travaux sur la transition énergétique, l'habitat, la coopération transfrontalière ou encore les transports.

En consultant le site, vous découvrirez la richesse des contributions et vous pourrez ainsi partager l'expérience des membres du Conseil de développement.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à présenter votre candidature pour nous rejoindre à partir de novembre !

Les candidatures doivent être envoyées avant le 15 octobre*

****elles devront être accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation***

- Par mail, à conseildev@lillemetropole.fr

- Par courrier ou dépôt à : Conseil de développement de la MEL/candidature

*Conseil de développement Métropole Européenne de Lille
2, boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 Lille cedex*